



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

Sciences participatives et crises sanitaires

La participation citoyenne : point de vue d'une association
Rencontres de Santé Publique France
26 mai 2021

Katia BAUMGARTNER

Pilote du Réseau Santé Environnement, FNE France

Administratrice FNE LR

katiabaumgartner34@gmail.com



France Nature Environnement

53 ans d'existence, reconnue d'utilité publique

Fédérer

Influencer

Défendre

Informer

Sensibiliser

**Nos
missions**



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**



Notre représentativité

LE MOUVEMENT
FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT
C'EST →



EN FRANCE
ET OUTRE-MER



57 associations adhérentes

Elles font la fédération.

► 48 associations membres

Elles ont pour objet la protection de la nature et de l'environnement.

► 9 associations correspondantes

Elles partagent nos préoccupations, sans avoir pour objet principal la protection de l'environnement.

► 11 associations nationales

Elles se mobilisent pour une cause environnementale spécifique.

► 37 associations territoriales

Elles s'investissent au niveau local, régional ou territorial.

► 3 500 associations affiliées

Les associations affiliées sont adhérentes aux associations membres ou correspondantes de France Nature Environnement.



Notre représentativité

Les associations membres participent à plus de 1000 commissions consultatives dans tout le pays.

13 réseaux thématiques et plus de 2000 militants investis au niveau national : une présence forte incontournable.



Nos engagements au delà de nos frontières

FNE est membre :

- Du Bureau européen de l'environnement, (140 associations européennes)
- de Transport & Environnement, qui défend au niveau européen une politique de transports soutenable,
- de Seas at Risk, dédiée à la protection des mers européennes et de l'Atlantique nord
- de Heal, Health and Environment Alliance, qui travaille sur les questions de santé-environnement au niveau européen.



Participation citoyenne et associative en environnement

Des textes qui devraient favoriser la démocratie participative en environnement

- **La charte de l'environnement et notamment via l'article 7.** »Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement «

- **Les 3 piliers de la convention d'Aarhus** signée par la France

Premier pilier : informations sur l'environnement

Deuxième pilier : participation du public aux processus décisionnels touchant l'environnement

Troisième pilier : accès à la justice en matière d'environnement

- Dans ses missions, la Commission nationale du débat public (CNDP) est aussi chargée **d'émettre des avis et des recommandations à caractère général ou méthodologique de nature à favoriser et à développer la concertation avec le public**

[\(Cf : propositions de france nature environnement pour le monde de demain - reformer notre democratie en plusieurs etapes.pdf \(strategie.gouv.fr\)](#)



Participation citoyenne et associative en environnement

Un contexte

- Nombreuses diversités des acteurs et modèles associatifs dans le champs environnemental
- Projets associatifs variés : actions concrètes, relevés, études et recherches, plaidoyer, etc.
 - domaine naturaliste, éducatif, cadre de vie, de protection et valorisation, de gestion...
 - généralistes ou par thématiques (déchet, agriculture, air, espèces protégées, urbanisme, transport, énergie...)

De nombreuses associations locales existent aussi en réaction, pour sauvegarder un patrimoine naturel, pour protéger un territoire et ses habitants, et parfois combattre un projet estimé à risque pour l'environnement et la santé

Acteur de proximité , les association revendiquent une légitimité, en termes de connaissance « de terrain ».

Elles sont donc motivées, impliquées, demandeuses



Participation citoyenne et associative en environnement

une ressource plutôt qu'une contrainte

- Acteur de proximité, par son vécu, le citoyen apporte des éléments complémentaires à la compréhension d'un problème.
- Repérage /identification de signaux faibles, de tendance (qui nécessite d'être investigués)
- Le savoir dit « profane » réinterroge l'expertise et permet d'élargir le champs des possibles. Les questions et suggestions posées renvoient à un quotidien, à des observations locales auxquels l'expert peut ne pas penser, ou ne sais pas.
- Par sa connaissance du terrain, le citoyen évite les écueils d'approches trop théoriques, « dogmatiques » qui se confrontent ensuite à une réalité (d'où des manques, voire réalisation impossible ou avec des erreurs).
- L'intégration le plus en amont possible est un atout pour une vraie la co-construction.

(Dans le cadre de consultation avant projet la participation doit être le plus large possible et le plus en amont possible pour étudier les alternatives possibles)

(approche participative cf : rapport LILAS disponible dans HAL. <https://hal-irsn.archives-ouvertes.fr/irsn-03222498>.)



Participation citoyenne et associative en environnement

Des attentes fortes - une rencontre à construire

Cependant, même en période dite « normale » : la prise en compte de la parole associative reste encore insuffisante et / ou incomplète

Le ressenti des parties prenantes est souvent associé à un manque de considération

- Dans les échanges
- Dans les décisions prises qui ne sont pas nécessairement expliquées, ou insuffisamment

Mots /expression du ressenti formulés par les acteurs associatifs: mépris, condescendance, râleur, toujours contre tout, pénibles, envahissants, / on est laissé pour compte, sacrifié, inertie, incurie, on ne nous écoute pas, on passe après, on se moque de nous, on nous balade, on nous fait le chantage à l'emploi, notre santé ne les intéresse pas...

- La concertation est à ce moment là perçue comme une mascarade, un affichage « ils se donnent bonne conscience »

Un ressenti par les acteurs institutionnels, moins souvent pris en compte, mais existant : « on fait ce qu'il faut et cela ne va pas », « ils sont campés sur leurs positions », « on leur a déjà expliqué » ,« quoiqu'on dise cela ne change rien »...



Participation citoyenne et associative en environnement

Des situations différentes

La diversité des situations et actions du tissu associatif permettent néanmoins d'identifier plusieurs « situations –problème » dans la relation participative indépendamment des consultations en amont de projets (débat public), indépendamment d'actions ciblées.

Par exemple :

- La crise aigue, imprévue : Accident de Lubrizol, Notre Dame etc
- Plus « chronique » : bassin industriel, pollution récurrente : Fos sur Mer, Bassin de Lacq, vallée de l'Orbièle , avec des associations dénonçant depuis de longues années une pollution, un risque
- Suite à des lanceurs d'alerte : ATMS, cancer pédiatrique, cas de maladies inexplicables

Ces situations génèrent de fortes attentes de la part du citoyen et de l'acteur associatif, voire exacerbent les relations.



Participation citoyenne et associative lors d'une crise

Des enjeux de relation et de communication

Lors d'une crise :

- La défiance est importante
- La temporalités différentes des évènements et des actions creuse l'incompréhension
- La terminologie employée peut être interprétée différemment selon le contexte, les représentations de chacun, les attentes exprimées ou pas.
- Parfois malgré des explications, il peut rester des flous
- Les sentiments d'abandon face à l'inertie (réelle ou supposée) exacerbent les tensions et les relations
- L'émotionnel tient une place importante
- Des communications « malheureuses » de la part de certain (exemple ARS et vallée d'Orbièle)



Participation citoyenne et associative en environnement

Situations de crise : des pistes

- (Re)créer de la confiance entre les parties, et faire confiance au citoyen, le reconnaître comme acteur à part entière
- Prendre le temps de s'acculturer
- Ecouter les attentes , les comprendre.
- Partager les attentes, reformuler.
 - Expliquer les faisabilités (contraintes, freins, ...)
- Donner de la visibilité : calendrier prévisionnel, retard , expliquer les procédures
- Parler avec l'empathie nécessaire, ne pas se cacher derrière des données chiffrée « brut »



Conclusion

démocratie participative en temps de crise : Entre affichage et vraie implication

Malgré les avancées, il reste du chemin à parcourir

- La démarche participative ne se décrète pas, elle se pratique et s'apprend
- Il faut le temps nécessaire à la rencontre entre les mondes différents, à la compréhension
- De l'empathie et **du respect**
- Ne pas craindre le profane : accepter qu'il re-questionne l'expert, « le sachant », qu'il le pousse dans ces retranchements.
- Comprendre son mode de pensée et sa volonté d'avancer pour construire ;
- Sortir de sa zone de confort, de la posture et discours institutionnel (dans certaines situations)
- Reconnaître la plus value de la co – construction.

Intégrer au plus tôt, en situation de crise, les parties prenantes optimise et facilite les suites, c'est donc à intégrer dans les pratiques courantes pour créer un réflexe de fonctionnement.

« Le renforcement de la démocratie participative et sa réelle complémentarité avec la démocratie représentative constituent aujourd'hui un véritable projet de société » A. Schwartz Pdt de FNE





Merci pour votre attention



France Nature Environnement

51 ans d'existence, reconnue d'utilité publique

Fédérer

Influencer

Défendre

Informer

Sensibiliser

**Nos
missions**



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

